



CAHIER ORGA Retraités

Octobre 2015

Avant-propos

Nous avons pris l'initiative de tout mettre en action pour réussir la syndicalisation de nos retraités, avant qu'ils ne se dispersent dans la nature, la porte de l'entreprise franchie pour la dernière fois.

Pour atteindre ce but qui peut sembler audacieux, nous avons besoin non seulement de votre aide, mais surtout de votre conviction dans cette campagne de syndicalisation. Sans votre volonté politique et votre implication réelle, nos efforts seront vains.

Depuis longtemps, nous nous rebattons les oreilles avec les retraités, mais la réalité est bien présente et nécessite une réelle prise de conscience de nous-mêmes, mais aussi de l'ensemble de la CGT.

Constat

Les retraités en général sont de cœur toujours attachés à leur entreprise et à leurs camarades de travail. Ils revendiquent la reconnaissance par l'entreprise de leur condition d'anciens salariés (la citoyenneté).

Tous les syndiqués partant à la retraite sont définitivement perdus pour la CGT s'ils ne font pas préalablement l'objet d'une action particulière d'encadrement qui doit être réalisée par le syndicat de l'entreprise.

Le lien entre syndicat actifs et futurs retraités est difficile mais indispensable pour organiser la continuité, à partir du « travailler ensemble ».

La syndicalisation des retraités n'est pas une nouvelle adhésion, mais bien une mutation d'un syndicat d'actifs à une section de retraités.

La défense des retraités ne doit pas être le monopole des retraités, mais doit être prise en compte aussi par les actifs.

Quelques chiffres

Si on regarde les chiffres, aujourd'hui ce sont environ 15 millions de retraités, dont 90 % n'ont jamais été syndiqués.

La CGT seule compte 100.000 retraités. Sans les prochaines années, ce sont près de 50.000 syndiqués actifs qui quitteront la vie active.

Comment les garder à la CGT ?

Cette situation exige une réaction d'importance de tous les syndicats.

L'expérience, malheureusement, démontre que trop de syndiqués sont perdus pour la CGT quand la retraite sonne.

Les syndiqués ne sont pas préparés à une activité syndicale retraité

Le syndicat ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise. Les actifs de tout âge sont des retraités en puissance.

Le renforcement de la CGT doit trouver là une raison supplémentaire d'organiser concrètement les retraités en sections attachées aux syndicats ou à l'interpro des UL.

La retraite ne doit pas être une rupture syndicale, mais une continuité pour que le combat actifs et retraités se poursuive avec succès.

Une chose est certaine, c'est que seuls les syndicats d'entreprise ont la maîtrise des départs de leurs syndiqués.

Que faut-il modifier dans nos pratiques, nos façons de faire, notre organisation sur le terrain pour convaincre nos militants de la nécessité d'un syndicalisme retraité ?

Quelle est l'utilité du syndicalisme retraité aujourd'hui et demain ?

Comment faire pour garder nos retraités dans la maison CGT ?

PLAN DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 2016

Introduction

Dans la continuité de notre dernier congrès, le bureau a décidé de vous soumettre un plan de travail dont les points ont été présentés par notre camarade Jean Claude GUERINEAU.

Le point que nous avons à développer, Pascal et moi-même, concerne la continuité syndicale et le renforcement.

Ce plan de travail doit être ambitieux face à la situation difficile que les retraités ont à subir depuis plusieurs années.

Nous devons nous surpasser afin que nos effectifs syndiqués soient en constante progression pour les années à venir.

C'est pour cela que chaque membre de notre commission exécutive doit s'impliquer afin que ce plan vive et se développe.

La continuité syndicale

Chaque membre de la CE doit tout mettre en œuvre pour provoquer les réunions avec les syndicats d'actifs et les responsables de sections retraités. Que la continuité syndicale soit une de leur préoccupation au même titre que la défense des travailleurs dans leur entreprise.

Bien entendu, le financement de ces réunions régionales sera supporté par l'Union Régionale de la Construction. S'il y a des difficultés, prévenir le bureau de l'UFR qui règlera les problèmes avec la fédération.

Parrainage des régions

Il est certain que quelques régions peuvent avoir des difficultés passagères, un membre du bureau se déplacera afin de faire avancer le dossier et de trouver les solutions adaptées.

De plus, si cela est utile, une région pourra parrainer une autre de son secteur géographique.

Le renforcement

La question qui se pose : « Devons-nous fixer un pourcentage d'augmentation des effectifs ou simplement compter sur l'esprit de responsabilité de chacun pour que le renforcement soit un objectif permanent ? » Là est la grande question !

En tout état de cause, si nous voulons que la fédération considère que nous sommes une force importante, il faut démontrer que notre travail paie.

Nous souhaitons constituer une commission organisation. Celle-ci devra être composée de 5 membres. Il est souhaitable que ces camarades s'impliquent pleinement pour que cette commission fonctionne et propose des pistes de réflexion.

Important

Concernant le règlement des cotisations, nous devons passer le message pour qu'elles soient réglées tous les 3 ou 4 mois et le solde en Janvier ou Février de l'année suivante. Cela permettra à la commission Orge de connaître la situation en termes de syndicalisation, mais surtout de faire rentrer des finances au niveau de la fédé.

Autre point important, il serait souhaitable que nous ayons un référant par région pour le suivi syndical.

Pour conclure, bien évidemment ce plan doit évoluer au fur et à mesure des mois, ce qui permettra de l'actualiser chaque année.

Dernière recommandation, nous n'avons pas écrit ce plan pour qu'il reste lettre morte.

HOFFECARD ET LEBLEU
CE UFRCA du 24/10/2015

ADRESSES UTILES

Commission Exécutive UFR

PACA	BLICQ Christian	06 31 35 65 52
RHONE-ALPES	BRUN Robert	04 75 72 37 65
RHONE-ALPES	COMBALOT Charles	04 76 55 91 54
ILE-DE-FRANCE	DIAMANTIS Michel	06 63 76 54 10
CHAMPAGNE-ARDENNE	GARNON Gérard	06 45 65 26 72
LOIRE ATLANTIQUE	GOURDON Bruno	06 11 71 65 92
LANGUEDOC-ROUSSILLON	GREGOR Nelly	06 64 84 52 18
ILE-DE-FRANCE	GRENIER Jean-Claude	06 26 87 65 19
CHAMPAGNE-ARDENNE	GUERINEAU Jean-Claude	06 19 60 19 49
RHONE-ALPES	GUILHOU Paul	04 77 71 75 24
LORRAINE	HILDENBRAND André	06 10 87 26 47
HAUTE-NORMANDIE	HOFFECARD Alain	06 16 79 39 64
ILE-DE-FRANCE	LEPAGE Pierre	06 84 21 15 96
HAUTE-NORMANDIE	LEBLEU Pascal	06 68 26 01 91
BASSE-NORMANDIE	LEPRESTRE Christian	06 83 94 33 65
PACA	LOP Joseph	06 37 57 10 10
CHAMPAGNE-ARDENNE	MILLET Francis	06 72 37 24 71
PAYS DE LOIRE	MOREUILLE Michel	06 75 43 62 30
PAYS DE LOIRE	PERRAIS Bernard	06 64 26 54 50
CENTRE	PIVAUT Pierre	06 67 62 02 23
PAYS DE LOIRE	RIALLAND Marie-Anne	06 76 30 91 18
LIMOUSIN	SANSONNET Guy	05 55 71 78 42
NORD PAS-DE-CALAIS	VANDEVOORDE Claude	06 33 48 74 69
RHONE-ALPES	VILLARD Michel	06 80 64 18 02
LORRAINE	WERNER Brice	06 27 83 18 83